



## CAEN 20 février 2018

### Déclaration de la FSU, de la CGT, de FO, de l'UNSA et de SUD

Mesdames les vice Présidentes de la Région, Monsieur le vice Président,  
Madame la Rectrice,  
Mesdames, Messieurs,

La décision de fermeture du lycée de Plouhinec qui est aujourd'hui proposée au vote de ce CAEN constitue un fait inédit pour notre académie.

Cette consultation serait donc la dernière étape d'un processus qui semble depuis le début scellé d'avance. A tel point que l'on apprend il y a peu par voie de presse que la Région Bretagne, sans même avoir attendu la tenue de ce CAEN, a d'ores et déjà engagé une procédure d'appel d'offre de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'atelier devant accueillir au lycée de Concarneau la formation transférée en Charpente de marine à la rentrée prochaine. Nos organisations attendent quelque explication sur ce point précis qui nous paraît constituer un manquement au calendrier réglementaire.

Plus profondément, nous avons le sentiment que, depuis des mois, le processus enclenché a fait fi de l'avis des premiers intéressés, à savoir les personnels et les familles des élèves actuellement scolarisés dans l'établissement. Difficile de comprendre comment on a pu laisser l'établissement et les familles préparer puis engager cette rentrée 2017 sans même les informer des éléments de décision que le rectorat et la Région étaient en train d'étudier. Difficile d'admettre, surtout que, depuis plusieurs années, la question de l'évolution de la structure du lycée et de l'avenir des formations spécifiques qui y sont dispensées n'ait jamais donné lieu à une information de toutes les parties en vue d'une réflexion collective. C'est à croire que ce lycée a délibérément été vidé de ses élèves par les transferts successifs des formations qui y étaient implantées (CAP mécanique auto, CAP réparation plaisance, CAP ébénisterie notamment), sans aucune ouverture compensatoire. Les demandes d'ouverture déposées au fil des ans par les personnels n'ont jamais été suivies d'effet : un CAP menuisier en siège, un CAP voilerie, une 3ème prépro, un BEP traitement des eaux (finalement au LP de Pont l'Abbé), des mentions complémentaires : vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat, un brevet professionnel charpente navale, une formation en énergie éolienne marine et bien d'autres encore...

Ces défauts, ces manques, Madame la rectrice, Madame la vice Présidente, ne sont imputables ni aux personnels ni à la population ou aux élu-e-s du Cap. Ils relèvent de la responsabilité de l'action publique que vous conduisez désormais conjointement en matière d'évolution de l'offre de formation professionnelle. Aujourd'hui encore nos organisations continuent à s'opposer à la fermeture du lycée de Plouhinec, considérant qu'aucune alternative n'a été sérieusement envisagée.

Pour autant, compte tenu de l'imminence de la décision, nous interpellons l'État et la Région sur trois niveaux de conséquences d'une décision de fermeture. La première question concerne l'avenir du territoire du Cap qui se trouve actuellement confronté à une logique de désertification. Aujourd'hui la population ne croit guère aux annonces d'un plan de dynamisation faites par la Région. Il s'agirait de détruire un outil de travail et de formation des jeunes pour le transformer, selon Mme Tanguy, députée de

la circonscription, présente lors d'une table ronde des élus de la Communauté de Communes le samedi 3 février, en un « projet de tourisme et de loisirs » sur le site du Lycée pour y créer des « emplois pérennes ». Chacun sait, qu'en ce domaine, les emplois sont saisonniers. L'argument ne tient pas ! La rancœur envers la décision prise par l'académie est forte. Il n'est ni bon ni sain de laisser se développer la méfiance envers l'action publique.

La deuxième question, concerne la pérennité de la formation en Charpente de marine. Celle-ci a été déplacée à la hâte vers un nouveau site qui ne lui donnera aucune perspective de développement, la structure prévue étant déjà à la limite du sous-dimensionnement. De plus, déconnecter le CAP charpente marine d'une filière bois relève d'une incohérence totale. En effet, les jeunes qui sont accueillis en CAP charpente marine ne possèdent pas forcément de diplôme en menuiserie. Ils sont pour partie d'entre eux issus de Bac généraux et ont besoin, en parallèle, de bénéficier d'une formation en menuiserie comme cela se fait actuellement au LP de Plouhinec, dans d'excellentes conditions. Mais plus gravement, le déport de cette formation vers Concarneau où il n'y a pas d'acteurs économiques connexes va s'avérer rédhibitoire. Nous posons une nouvelle fois la question d'une implantation plus proche du Cap, par exemple à Douarnenez, tout en y intégrant la filière bois déjà présente au LP de Plouhinec.

Enfin, la dernière question concerne la situation des personnels de l'Éducation nationale qui seront touchés par des mesures de carte scolaire. Contrairement à ce qui avait été annoncé, et à la différence de ce qu'a entrepris la Région avec ses personnels, l'accompagnement individualisé n'a pas été engagé alors que les incertitudes pour les collègues concernant les supports-postes susceptibles de les accueillir sont angoissantes.

A l'issue de la réunion du 3 février 2018, les personnels du Lycée et les élus de la Communauté de Communes ont demandé à rencontrer le rectorat et la présidence de la Région ensemble au LP de Plouhinec. Madame la Vice Présidente, Madame la rectrice, nous vous demandons de bien vouloir donner suite à cette invitation. Un courrier adressé à M. le Préfet de Région et à M. le Président de Région le 22 janvier 2018 pour l'organisation d'une table ronde en présence de l'ensemble des acteurs concernés par les conséquences de la fermeture de cet établissement est aussi resté sans réponse.

En conclusion, pour nos organisations, la proposition de fermeture du LP Jean Moulin soumise aujourd'hui à l'avis du CAEN est inappropriée, tant sur le fond que sur la forme, en particulier en raison du calendrier particulièrement précipité. Avec les personnels, nous revendiquons le maintien du LP Jean Moulin et son développement.